

INTERPELLATION

Auteur Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, German Eyer, AdG/LA, Reinhold Schnyder, AdG/LA, et Jérémie Pralong, AdG/LA
Objet Que savaient le canton et les communes?
Date 18.12.2014
Numéro 5.0134

La question de la responsabilité dans le scandale du mercure devra être réglée soit par les tribunaux, soit au travers d'une solution politique. Ce qui est sûr, c'est que la Lonza a «produit» ce mercure et l'a répandu dans la nature. Une partie de ce mercure a été déversée dans le Grossgrundkanal. Les sédiments enrichis au mercure qui furent déposés à cet endroit ont été extraits par le canton et les communes. Ces terres ont ensuite été transportées dans les jardins et les champs par des privés qui ignoraient tout de leur toxicité.

Il semblerait qu'au début des années 1960 déjà, canton et communes aient reçu de la LONZA une information écrite selon laquelle la terre retirée du canal était contaminée.

Conclusion

Les questions suivantes se posent dès lors:

1. Est-il vrai que ce courrier de la LONZA existe bel et bien?
2. Si oui, comment le canton et les communes (Viège, Rarogne, Niedergesteln) ont-ils réagi suite à une telle information écrite?
3. A-t-on prévenu publiquement la population que la terre extraite du canal était contaminée?